

L'écho

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 167
mai 2024

Village à 30 km/h

Chères Sulpiciennes et Sulpiciens,

Nous travaillons avec la Métropole depuis plusieurs mois sur le plan communal de déplacement pour répondre à notre volonté de promouvoir les mobilités douces, d'apaiser la circulation et d'harmoniser la vitesse.

À partir de la mi-juin, notre commune va passer à une limitation générale de vitesse de 30 km/h. Ce changement vise à améliorer la sécurité et le bien-être de tous et toutes, petits et grands.

Qu'est-ce qui va changer ?

Des panneaux d'entrée d'agglomération seront déplacés, intégrant le Tronchay et le Cropy. Ils marquent l'entrée dans une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h.

La transition vers la zone 30 se fait en douceur : 150 mètres avant l'entrée d'agglomération, la vitesse autorisée sera de 50 km/h.

Les passages piétons existants seront rafraîchis pour renforcer la sécurité des piétons. De nouveaux passages piétons sont prévus, notamment un au Cropy entre l'arrêt de bus et le chemin piéton.

Au croisement D97 - Corbières, un cédez-le-passage sera créé avec priorité aux véhicules arrivant de Chasné.

Pourquoi ce changement ?

En réduisant la vitesse des véhicules à 30 km/h, la commune et la Métropole visent à réduire les risques d'accidents, à créer un environnement plus sûr pour tous et toutes, en particulier pour les piétons et les cyclistes et à encourager les modes de déplacement doux.

Nous comptons sur la coopération de tous les habitants et les habitantes de Saint-Sulpice-la-Forêt pour que cette transition se déroule en toute sérénité, contribuant ainsi à rendre notre commune plus agréable à vivre.

Aurélie Loret,

adjointe Équipements, Travaux, Infrastructures et Environnement.

édito

	Vie MUNICIPALE	P.2
	Vie LOCALE	P.5
	Infos EN BREF	P.11
	Infos UTILES	P.12



Réunion publique sur le projet urbain « l'Orée de la Forêt »

Vous qui habitez la commune, nous vous donnons rendez-vous **le mercredi 26 juin prochain à 20h30, à la salle polyvalente !**

Depuis la dernière réunion publique du 11 mai 2023, le projet de développement et d'aménagement urbain de la commune s'est enrichi des études complémentaires nécessaires pour le rendre opérationnel. Le dépôt du dossier de réalisation permettant l'exécution du projet est prévu d'ici la fin de l'année.

Les élu-es, la société publique locale Territoires publics, l'équipe d'architectes et de paysagistes Johanne San et d'Ici là, Setur (voiries et réseaux) vous invite à venir découvrir :

- les principes d'aménagement prévus (voirie, espaces verts, emplacements et typologie des futures habitations),
- les équipements publics (bâtiments et espaces publics, jeux extérieurs...)
- les bâtis à vocation économique (cellules commerciales, espaces de travail...)

Ce sera l'occasion de découvrir les esquisses d'aménagement du centre bourg et des différents secteurs. Ce temps de présentation sera suivi d'un temps d'échange animé par SCOPIC qui accompagne avec Anime et Tisse les démarches participatives autour du projet.

Conseil municipal **DU MERCREDI 27 MARS**

Finances - Taux d'imposition 2024

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de taxe foncière soit 50,38 % sur les propriétés bâties et 51,83 % sur les propriétés non bâties. La taxe d'habitation concerne uniquement les résidences secondaires ou les logements vacants. La réévaluation des bases fiscales par l'État et l'évolution de la compensation de la taxe d'habitation génère 9 000 € de recettes supplémentaires par rapport à 2023 au budget de fonctionnement.

Recettes attendues au budget communal	
Foncier bâti	614 636 €
Foncier non bâti	17 259 €
Compensation taxe d'habitation	221 014 €
Taxe d'habitation	8 429 €
Total	861 338 €

Finances - Agence locale de l'énergie et du climat

Association loi 1901, l'ALEC propose d'aider les communes à mieux maîtriser leurs consommations énergétiques. Pour bénéficier du service Conseil énergie partagé, la commune est adhérente à l'association et cotise pour un montant de 2 642 € dont 933 € est pris en charge par Rennes métropole. Le coût résiduel pour la commune est de 1 539 €.

Conseil municipal **DU MERCREDI 17 AVRIL**

Finances - Création d'un relais petite enfance intercommunal

Accompagné par la CAF, les communes de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice souhaitent développer ensemble une offre d'accompagnement des familles et des professionnelles de la petite enfance sur leur territoire.

L'ouverture d'un relais petite enfance est envisagée pour l'automne. Ses missions :

- informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants : une permanence mensuelle à Saint Sulpice la forêt,
- accompagner, offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques pour les professionnelles : deux rencontres mensuelles pour les assistantes maternelles animé par un animateur CAF.

Une convention d'entente est en cours de rédaction. La commune de Betton sera gestionnaire de ce nouveau service.

Commissions communales

Suite à la démission de Christophe Duteil et de Tiphaine Morel, et la mise en place de Ferdinand Lacolley, les participations aux commissions ont été mises à jour.

La municipalité propose la création de commissions extra-municipales intégrant des représentants des associations et des volontaires citoyen-nes dans le patrimoine et la biodiversité.

Gardiennage de l'église

Il est confié à nouveau à Daniel Pichard.

Caisse des écoles

La subvention allouée est de 21 479 €, soit 106 € par élève.

Egalité des hommes et des femmes - Retour de l'étude d'Équation territoriale

Le Conseil réceptionne l'étude menée par madame Hélène Égu d'Équation territoriale et approuve une note d'intention politique esquissant les actions pouvant être mise en œuvre sur ce sujet à court et moyen terme. Ce cadre identifie 5 leviers d'actions généraux :

- Mesurer par des comptages le concret des situations de mixité,
- Rendre visible la participation concrète des femmes à la vie publique,
- Former pour une meilleure action publique vers l'égalité,
- Inciter les partenaires de la commune à prendre en compte et à initier des actions,
- Informer sans relâche les citoyens et les citoyennes sur l'importance démocratique de l'égalité.

Les subventions versées **AUX ASSOCIATIONS**

Les subventions aux associations sont à nouveau en augmentation cette année (27 393 € en 2023, 22 739 € en 2020) ainsi que le soutien à la vie associative (maison des associations, locaux rénovés du centre culturel, nouveau centre éducatif).

Certaines associations ont vu leur capacité financière fragilisée par l'inflation. La municipalité reste attentive à la situation budgétaire notamment des associations employeuses. Elle remercie les responsables et les bénévoles des associations de Saint-Sulpice-la-Forêt pour leur engagement.

APE	1 500 €
ASC	5 000 €
Club Main dans la Main	230 €
Comice agricole	1 553 €
Comité des Fêtes	3 000 €
Conseil des Sages (crédit ouvert)	1 000 €
Croix rouge	100 €
Des Arbres et des Papiers	750 €
Donneurs de sang	100 €
École de musique	8 000 €
EllesDeux et Cie	400 €
Épicerie du Canal	250 €
Guibra	6 000 €
Illet Basket Club	400 €
Le P'ti Lopin de St Su	765 €
Patrimonium	1 000 €
Restos du Cœur	100 €
Tennis Club	530 €
UNC	470 €
US Illet Forêt	2300 €
UT de la Forêt	150 €
Total	33 598 €



Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

Finance / BUDGET 2024

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 mars 2024.

Le budget fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pour la durée de l'exercice (année civile 2024).

Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget est en augmentation de 4,6 % par rapport à celui de 2023. Il s'établit à 2 097 286 €.

Des recettes de fonctionnement attendues pour accompagner le développement de la commune.

La taxe foncière, la dotation de solidarité communautaire de Rennes Métropole et les dotations de l'État sont les principales sources de recettes de la commune (63 %).

La participation des familles (produits des services périscolaires et ALSH) représente 10 % du budget communal.

Les dépenses de fonctionnement

Les ressources humaines restent le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune. Son augmentation (12 %) est principalement due à l'augmentation du point d'indice sur 2024, la mise en place de la prime inflation et la création d'un poste administratif à mi-temps.

Les charges à caractère général sont en faible augmentation (1,5%) par rapport à 2023 (repas cantine, entretien des locaux, contrats de maintenance, communication, etc.). Elles représentent 25 % des dépenses.

Pour 2024, le budget alloué à la section énergie est de 139 000 €.

Dans les autres charges de gestion courante (indemnités des élu·es, amortissement, versement de la subvention à la zone artisanale, etc), la subvention à la caisse des écoles est de 21 479 €. Le montant global des subventions aux associations est de 33 600 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

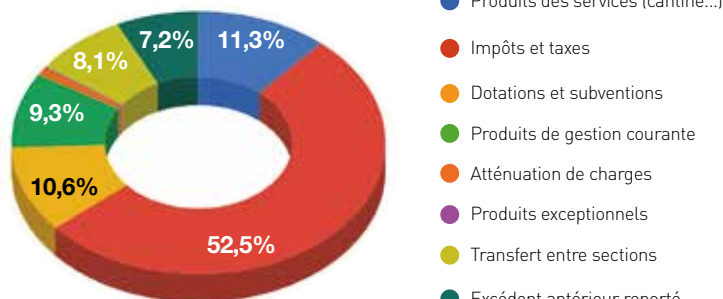
Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 703 583 €. Il vise à maintenir la qualité de services publics du quotidien tout en permettant la construction d'équipements structurants.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

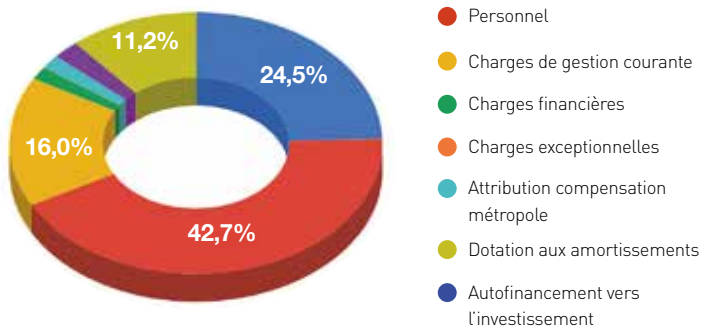
Investissement	Reste à réaliser*	Nouveaux projets	Budget 2024
En études et recherches (logiciel)	3 348 €	20 902 €	24 250 €
En matériel et terrain	4 363 €	58 406 €	20 902 €
En équipements	381 112 €	612 505 €	58 406 €
Total investissements	388 823 €	691 813 €	612 505 €
	Remboursement emprunt		
	Transfert entre sections		691 813 €
	Déficit antérieur reporté		
	Total des dépenses d'investissement		1 703 583 €

*Des projets pouvant être à cheval ou glissant sur plusieurs années budgétaires, le budget d'investissement d'une année présente toujours **des restes à réaliser** et des inscriptions pluriannuelles de projet d'investissement.

LES RECETTES



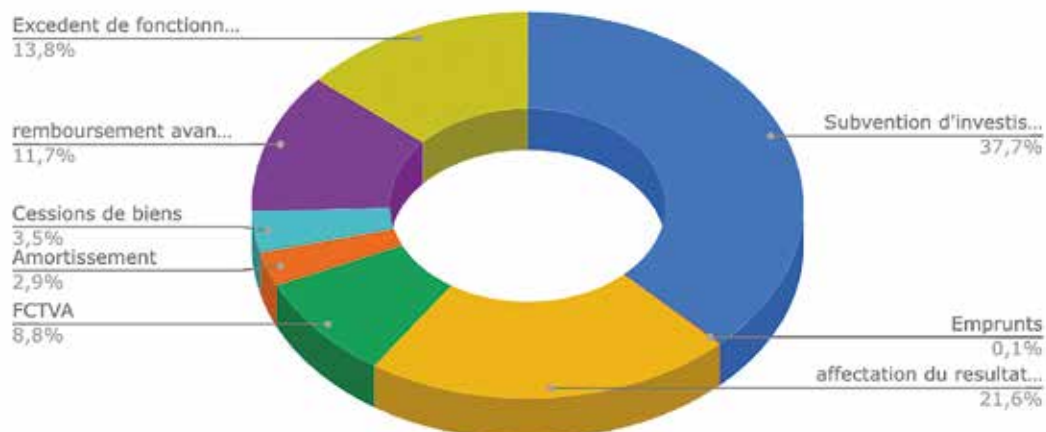
LES DÉPENSES



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Dépenses		Recettes	
Personnel	895 000 €	Produits des services	237 700 €
Charges à caractère général	513 095 €	Impôts et taxes	1 100 792 €
Charges de gestion courantes	336 257 €	Dotations et subventions	221 794 €
Charges financières	33 700 €	Autres produits	218 000 €
Charges exceptionnelles	500 €		
Compensation métropole	35 400 €		
Dotation aux amortissements	48 889 €	Transfert entre sections	169 000 €
Total	1 862 841 €	Total	1 947 286 €
Virement à la section investissement	234 445 €	Excédent exercice antérieur 2023	150 000 €
Total des dépenses d'investissement	2 097 286 €	Total des recettes de fonctionnement	2 097 286 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024



Les ratios financiers (épargne brute et capacité d'autofinancement) sont conformes à la stratégie financière de la commune et illustrent la bonne maîtrise budgétaire de la collectivité.

BUDGET 2024

Les investissements restant à réaliser sur 2024 :

Nouveaux projets d'installation et d'acquisition de matériels	Montant
Réserves foncières (bornage)	1 000 €
Matériel école	5 800 €
Mairie (matériel et mobilier)	4 800 €
Matériel divers (mobilier urbain, installation maison des assos, panneaux chemins de randonnées ...)	9 306 €
Matériel services techniques	2 000 €
Matériel cantine (congélateur, frigo, mixeur)	5 000 €
Matériel espace éducatif (lavage)	4 200 €
Plantations autour de l'espace éducatif	8 000 €
Aménagement du carrefour de la vache	10 000 €
Mobilier Cabanon coeur de bourg	3 000 €
Terrain foot (sablage)	5 300 €
Total	58 406 €

Récapitulatif des restes à réaliser 2023 des travaux et études de bâtiments	Restes à Réaliser Subventions	Reste à réaliser sur 2024
Centre bourg (études ZAC)		3 348 €
Matériel divers		3 000 €
Matériel services techniques		1 363 €
Espace éducatif (travaux)	457 236 €	261 324 €
École (lampes et dalles plafond)		18 000 €
Chapelle (maîtrise d'oeuvre et travaux)	29 959 €	47 788 €
Mairie (toiture)		12 000 €
Cimetière		42 000 €
Total	487 195 €	388 823 €

Les recettes d'investissement sont optimisées par des subventions.

Nouveaux projets de travaux	Montant	Subventions prévues
Aménagement cimetière	340 000 €	113 000 €
Travaux Cabanon centre bourg	3 000 €	
Aménagements des chemins communaux	8 000 €	
Guibra	88 500 €	33 600 €
Charpente four à pain	3 812 €	
Etudes nouveau restaurant scolaire	7 750 €	
Travaux en prévision nouvelle cantine	161 443 €	
Total	612 505 €	146 600 €

Recettes	Montant
Excédent de la section de fonctionnement	234 445 €
Affectation du résultat 2023	367 367 €
Autres recettes financières (FCTVA)	150 000 €
Remboursement avance zone artisanale	200 000 €
Amortissement des immobilisations	48 769 €
Subventions d'investissement	642 229 €
Emprunts et caution	1 800 €
Cessions de biens	58 973 €
Total recettes	1 703 582 €

Journée citoyenne du 8 juin

Une journée "chantier citoyen" conviviale pendant laquelle des habitant-es volontaires se mobilisent pour réaliser des travaux d'améliorations et d'embellissement du cadre de vie.

Chaque Sulpicien ou Sulpicienne est bienvenu-e et peut apporter sa contribution. Un temps de partage pour tisser des liens et prendre part au « bien commun » dans un esprit de convivialité.

Rendez-vous **le samedi 8 juin** à 8h30 pour un départ vers les chantiers à 9h. Déjeuner offert par la municipalité et préparé par l'équipe cuisine.

>>>**CONTACT** : Inscriptions avant le vendredi 30 mai pour l'organisation des repas : **02 99 66 23 63** ou secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr



BIBLIOTHÈQUE

Créneau petite enfance le mardi

Ouvert à toutes et tous de 9h30 à 11h : parents, grand-parents, assistantes maternelles...un créneau réservé aux enfants pas encore scolarisés.

Tous les mardis semaine impaire, en juin les mardis 4 et 18.



Nouvelle salle de la bibliothèque



Comment circuler sur un chaudiou ?

Un chaudiou, chaussée à circulation douce, partage la chaussée en 3 voies, matérialisant deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

Les règles de circulation pour les automobilistes :

- circulation au centre de la chaussée, se rabattre sur la droite uniquement pour croiser un véhicule.



- Croisement d'un véhicule en présence d'un vélo sur la bande cyclable : se rabattre à droite sur la bande cyclable, derrière le vélo et attendre que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste.

Les règles de circulation pour les vélos et les piétons :

circulation à droite de la route derrière la ligne discontinue.



Rappel : Les pesticides sont interdits

La loi 2014-110 du 6 février 2014, appelée loi Labbé, prévoit une interdiction d'usage, une interdiction de vente et une interdiction de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse.

Les seuls produits dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs sont : les produits de biocontrôle, les produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention "emploi autorisé au jardin" (EAJ) et les produits à faible risque.

Les alternatives aux pesticides

Vous pouvez fabriquer vos propres pesticides naturels (voir encadré).

Encourager la biodiversité favorise le développement d'un équilibre entre les espèces. Les auxiliaires biologiques (araignée, coccinelle, chrysope, hérisson, oiseaux...) sont nos alliés contre les nuisibles. Plusieurs solutions sont possibles pour attirer ces auxiliaires, comme la constitution de haies champêtres (essences locales et diversifiées), de bandes enherbées, la culture de plantes vivaces et mellifères, ou la réalisation d'abris.

Le compost consiste à recycler les déchets verts. Vous pouvez y mettre vos déchets de cuisine (coquilles d'œufs, épluchures...) mais également les déchets de jardin (tailles, tontes...). Le compost peut s'utiliser comme fertilisant, en semis ou en paillis afin de protéger le sol.



Mieux arroser, un jardin adapté aux conditions naturelles est un jardin économe en eau. Les excès d'eau peuvent favoriser le développement de maladies et être tout autant nocifs à la bonne santé des plantes qu'une sécheresse.

Comment fabriquer un purin de plante ?

À l'état de purin, de nombreuses plantes peuvent être utilisées comme pesticides :

- L'odeur du purin de sureau aide à chasser les campagnols,
- Le purin d'ortie, efficace pour tuer les pucerons et aussi engrais vert,
- Purin de fougère, insecticide et répulsif contre les pucerons, cicadelles, limaces et taupins,
- Purin de prêle, excellent fongicide contre le mildiou, oïdium, tavelure et la rouille.

Le purin végétal doit être réalisé par temps clément et plusieurs litres à la fois pour ne pas dégrader la fermentation.

Hacher les plantes et les disposer dans un grand récipient opaque (bassin, seau, tonneau...).

Couvrir d'eau de pluie, mélanger et stocker à l'ombre. Remuer une fois par jour pour bien oxygéner (des petites bulles remontent à la surface quand la fermentation démarre).

Filter quand plus aucune bulle ne remonte à la surface (après 8 à 20 jours).

Le purin végétal peut se conserver plusieurs mois dans des bidons opaques, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Pour en savoir plus : <https://www.jardiner-autrement.fr/loi-labbe-quelles-implications-pour-les-jardiniers-amateurs/>

Accueil de loisirs

Ce qui c'est passé cet hiver

L'équipe des « Renards de Feu » a toujours de nouvelles idées et les enfants sont super motivés ! Cet hiver, plusieurs spectacles ont été présentés aux parents et aux enfants dont un défilé de mode, un spectacle de danse, et les projets d'activités manuels.



Autre semaine, autre projet : « Schmilblick à la fête foraine ». L'histoire des personnages de Scooby Doo avant la formation du Scooby Gang. Les enfants ont choisi la suite du scénario au fur et à mesure. À la fin, « le méchant de l'histoire » est confondu et arrêté ! Il avait fait annuler la foire que préparaient les enfants.

Mini-camp 2024

Les inscriptions pour le mini-camp de l'année 2024 ont fait le plein. Il aura lieu du 15 au 19 juillet à la base du Couesnon. Le thème est « Jeux Olympiques au Couesnon ». 22 enfants y participeront.

Activités printemps-été

En mai et juin, d'autres projets verront le jour et notamment sur le monde de l'aéronautique. Des enfants iront visiter l'aérodrome de Saint-Jacques-de-la-Lande.

En parallèle, l'été 2024 se prépare déjà avec les enfants. Mais, chut, nous gardons le secret pour le moment !

La fabrik du village Métropolitain

Le 1^{er} juin : Programmation Élémenterre, place au vivant

Les acteurs de la Prog Élémenterre s'associent à l'anniversaire du Guibra (page 10 de l'Écho) pour clôturer la résidence de Wild Bretagne accueillie depuis mars par la municipalité dans le cadre du projet de cœur de bourg.

29 juin : Place aux mômes

Depuis le mois de février, dans le cadre du projet de cœur de bourg "La fabrik du village Métropolitain", une vingtaine d'enfants et d'adolescents, accompagnés par la commune préparent l'évènement « **Place aux Mômes** », en association avec le Guibra et l'Association des parents d'élèves. Une action qui permet de « *penser la ville à hauteur d'enfant* ».

Au programme :

- 14h - 18h : Ateliers animés par les enfants et les adolescents (escape game, ateliers bricolages et maquillages, grimpe d'arbres, jeux sportifs, fresque végétale, bar à jus...)

- 19h30 : Pizzas au feu de bois

- 20h30 : Spectacle musical **FILLE OU GARÇON** de Marion Rouxin

Spectacle tout public à partir de 5 ans : Qu'est-ce qu'être une fille, un garçon ? Qu'est-ce qui nous différencie ou nous rapproche ? Des portraits chantés qui prennent les modèles à contre-courant. Un spectacle où l'accent est mis sur le rythme et les percussions corporelles.

- 23h : Projection en plein air d'un dessin animé.



Four à pain

La commune remercie René Geoffroy pour son engagement bénévole dans la réalisation de la couverture du four à pain, ainsi que les volontaires qui ont donné de leur temps.

Ancien couvreur sur la commune (retraité aujourd'hui), René a mis ses compétences au service du bien commun et de ce patrimoine local que constitue le four à pain. De belles fournées sont en perspective !



Le Club Main dans la Main

Propositions de sorties

- La fête de l'amitié de Génération mouvement le mercredi 12 juin au phare à St Coulomb.
- Spectacle comique «Le voyage extraordinaire» de Joseph Cougnasse - plusieurs dates cet automne au prix de 19 €. Inscription avant le 15 octobre.
- Séjours «Merveilles de la Martinique» en mai 2025 et novembre 2025.

Pour tout renseignements contactez Mme Annick Texier au 06 83 73 18 44

Danse en ligne : une nouvelle activité proposée par l'association

Vous aimez danser mais vous êtes seul-e ou sans cavalier ? La « Line Dance » se danse seul-e bien que très entouré-e.

Les danseurs sont alignés les uns à côté des autres, les uns derrière les autres ou sur deux lignes face à face.

Cette activité s'adresse à tous : hommes, femmes, plus jeunes, moins jeunes. C'est tout l'intérêt de cette danse : sa diversité et sa modernité. Ces chorégraphies pour débutants ou initiés vous permettront de travailler le tonus physique, de renforcer la mémoire, la coordination et l'équilibre.

Nous sommes tous là pour s'amuser, passer de bons moments sans aucune précipitation !

➤➤ **CONTACT** : Annick Texier, présidente du Club « Main dans la Main » au 06 83 73 18 44 ou Ghislaine Guinard, animatrice de l'activité, au 06 10 13 37 89

Retour de la fête des Classes

L'ASC s'associe avec l'association Patrimonium Sancti Sulpitii pour tenter de renouer avec la tradition des Classes.

Si vous êtes nés une année en 4, vous fêtez donc cette année une nouvelle décennie, c'est à vous que nous faisons appel.

En effet, la fête des classes a vocation à faire se rencontrer les personnes d'une même classe d'âge, tout en réunissant plusieurs générations.

Nous souhaitons fédérer toutes les bonnes volontés qui ont envie de faire revivre cette belle fête traditionnelle. Nous ne pouvons le faire sans vous !

Aussi, rejoignez-nous et venez participer à la **réunion d'information samedi 1^{er} juin à 10h** à la maison des Associations, 13 route de Saint-Denis.

Si nous sommes suffisamment nombreux, nous pourrions alors envisager avec votre aide d'organiser une soirée belle et festive le 26 octobre.

➤➤ **CONTACT** : asc.saintsulpice@gmail.com ou patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com

Patrimonium



JO 1992 à Saint-Sulpice-la-Forêt

Il y a 32 ans, la France se préparait à accueillir les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, lancés le 8 février 1992. Aujourd'hui, la France se prépare à nouveau à accueillir des JO. L'occasion pour nous de mettre en lumière un moment que peu de Sulpiciens ont oublié

: le passage de la flamme olympique à Saint-Sulpice-la-Forêt. La flamme est partie de Redon le 24 décembre, en relais, pour arriver à Rennes dans la nuit du réveillon de Noël. Le 25 au matin, elle est passée par Saint-Sulpice-la-Forêt avant de prendre la direction d'Avranches. L'honneur de porter la flamme est revenu à Patrice Planchais, accueilli par une haie d'honneur de ballons portés par des jeunes de l'US. L'émotion



n'a pas manqué, les Sulpiciens se sont mobilisés pour fêter dignement cet événement inédit et émouvant. La transmission du flambeau olympique au relayeur suivant en direction de Chasné-sur-Illet s'est faite à l'actuel carrefour de la Vache.

Activité associative

Nous souhaitons vivement renforcer notre équipe : vous avez des connaissances informatiques (création d'un site Internet), vous aimez écrire, vous êtes passionné par l'histoire et le patrimoine (rédaction d'un bulletin et mémoires). Vous pouvez également nous aider en prêtant des photos, des documents ... indispensables pour illustrer nos articles suivant les thèmes abordés. Nous avons besoin de vous !

Venez nous rencontrer à la maison des associations lors de permanences d'ici début juin.

Contactez nous au 06 10 13 37 89 ou par mail : patrimonium.sanci.sulpitii@gmail.com



Le troc aux plantes
du printemps

ASC

Stage de cirque animé par Patrice

Pendant les vacances, l'ASC organise régulièrement des stages de cirque.

Patrice, le professeur qui anime ces stages, vous les présente et vous invite à y participer lors d'une prochaine session.

« Bonjour. Tu es une fille ou un garçon : six ans ou plus, ados ou même adulte, alors le stage cirque t'est ouvert ! Par petits groupes de 10 max, adaptés à l'âge et au niveau de chaque participant, ce stage propose plusieurs ateliers sur 1 ou 2 jours : jongleries (foulard, balle, anneau, massue, bâton du diable, diabolo, assiette chinoise), équilibre (fil, boule, rouleau, acro 2 roues, monocycle) et des « surprises ».

Tout commence par un échauffement où l'imaginaire clownesque se dévoile. Puis la magie opère. La qualité du stage est favorisée par l'importance que je donne à ta singularité. Tu aimes les défis. Tu récolteras petit à petit chaque réussite, à commencer par ta volonté d'essayer. Quelques unes des couleurs du stage sont : concentration, partage, entraide.

Chaque discipline circassienne évolue perpétuellement, donc ton regard unique y a toute sa place.

Alors BIENVENUE ! »

Patrice Le Cloirec, clown et professeur de cirque



Le troc aux plantes du printemps

Le 28 avril dernier, la section En Vie de Nature a organisé son troc aux plantes de printemps. Le soleil était au rendez-vous. Dans ce nouveau lieu qu'est la maison des Associations, nous nous sommes retrouvés nombreux : beaucoup d'habités qui essayent de ne pas rater ce moment, mais aussi des gens de passage. Et les échanges de plantes se sont enchaînés 2 heures durant.

Sans oublier les discussions à bâtons rompus.

Ce moment permet de partager notre savoir-faire, mais aussi de découvrir de nouvelles plantes.

Il nous faut développer ce partage, tout en sachant anticiper (faire des boutures, repérer à l'avance ce qui peut se diviser...). Rendez-vous au troc d'automne, vers la fin novembre.



Spectacles à venir

Cirque :

Spectacle de fin d'année le vendredi 7 juin à 20h à la salle polyvalente. Entrée libre.

Théâtre enfants et ados

Deux pièces seront présentées le dimanche 8 juin à 16h à la salle polyvalente.

Avez-vous déjà pensé à la vie des petits bonhommes qui vous autorisent à traverser la route ou vous contraignent à vous arrêter ? La petite troupe des 12 enfants de la section théâtre vous dévoilent les dessous de la sécurité routière grâce à la pièce d'Eve-Marie Bouché, *L'école des petits Bonshommes*.

Ensuite, la désormais aguerrie troupe des ados, performera autour d'un monument du théâtre : Knock de Jules Romain, dont les jeunes feront une adaptation en partie improvisée.

Alors si ça vous chatouille, ou si ça vous gratouille un peu aussi, venez nombreux encourager les jeunes talents le dimanche 8 juin à 16h. Stéphanie, pour les Bougresses.



JuJutsu traditionnel

Les pratiquants enfants et pré-ados de la section Ju-Jutsu traditionnel vont présenter une démonstration le mardi soir 18 juin.

À l'occasion de cette démonstration qui marquera le dernier cours de la saison, il y aura des remises de nouvelles ceintures ou des barrettes selon leur progrès.

Les encadrants feront une démonstration de techniques de laïdo.

La soirée se clôturera par un pot d'amitié offert par les encadrants Olivier et Stéphanie afin de célébrer également leurs nouveaux titres obtenus cette année : titre de Shihan (Maître) pour Olivier et titre de Renshi (Expert) pour Stéphanie.

Nous serons contents de vous accueillir à la rentrée de septembre sur les tatamis sur l'un des trois cours dispensés à la salle de motricité de l'école : 18h - 19h enfants / 19h - 20h pré-ados / 20h05 - 21h35 ados-adultes.



Comité des fêtes

Fête du rire

Le Comité des Fêtes vous remercie d'avoir été nombreux et nombreuses à répondre présent à la Fête du Rire du samedi 16 mars. Nous avons malheureusement dû refuser un grand nombre d'inscriptions. Ce n'est que partie remise, nous vous attendons aux prochains événements.

La fête de La Guibra

Cette année La Guibra aura lieu **dimanche 16 juin**. Préparez vos articles pour la braderie qui débutera à 6 h du matin. Il y aura la fanfare déjantée Menace d'éclaircie, la maquilleuse pour enfants Mlle Artist, Richard Artiste Acrobate, une nouvelle structure gonflable pour les jeunes, la buvette et bien entendu

la fête foraine comme tous les ans avec les autos tamponneuses, la pêche au canard et le tir à la carabine. Les forains seront présents le samedi alors n'attendez pas.



Nos prochains rendez-vous :

Loto le dimanche 8 septembre et Fête d'Automne le samedi 19 octobre.

Au plaisir de vous revoir prochainement.

Le président et l'ensemble du Comité des Fêtes.

Des Arbres et des Papiers : une journée haute en couleurs en septembre

L'association organisera **le samedi 28 septembre** une journée de partage et de découverte.

Au programme : des ateliers culinaires et artistiques pour enfants et adultes en journée et, en soirée, la projection du film « Un pays de papiers » de Marion Boe suivi d'un apéro dînatoire partagé.

Si vous avez envie de nous rejoindre dans l'organisation de cette journée, n'hésitez pas à nous contacter !

>> CONTACT : desarbresetdespapiers@protonmail.com

GUIBRA

1^{er} juin : anniversaire du Guibra, une fête sous le signe du vivant !

Le 1^{er} juin, le Guibra organise son 8^e anniversaire. Un moment convivial et ouvert à tous et toutes pour célébrer le plaisir de vivre ensemble dans la commune.

Les acteurs de la Prog Élémenterre (Wild Bretagne, l'association Boules Épiques, la bibliothèque, le Petit Lopin de St Su, Anime et Tisse missionné par la mairie et des habitant·es volontaires) s'y associent pour présenter des animations.

Au programme

De 16h à 21h30, des animations en cœur de bourg

- Marché du vivant en présence de producteurs locaux et d'associations en lien avec le vivant
- DJ Set et *open vinyl*
- Jeux familiaux, quizz sauvage, fabrication de masques, stand maquillage...
- Radio animée toute l'après-midi par la Compagnie de l'Effraie
- Tables rondes sur la biodiversité dans le village.

Auberge vivante

- *Partage ta tartine !* des habitants chauffent le four à pain et vous proposent brioches et pains spéciaux. Amenez et partagez vos meilleures confitures.
- Le Guibra et ses cuistotes vous promettent des doux mets pour un grand banquet festif dans l'espace public.

À 21h30 au Guibra, concert



Une nouvelle fresque dans le jardin réalisé par le «Village des artistes»



► Élections européennes 2024

Vendredi 19 avril, les Jeunes Européens sont venus sur le marché nous rappeler ce qu'est l'Union européenne aujourd'hui.



Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024

Nouveau découpage électoral

Deux bureaux de vote seront installés dans le nouvel espace éducatif, au 7 route de Saint-Denis à côté de l'école. Vous recevrez prochainement une nouvelle carte électorale indiquant votre numéro de bureau de vote. Pensez à la prendre avec vous ainsi qu'une pièce d'identité.

► APPEL À BÉNÉVOLES BIBLIOTHÈQUE

Un manque de bénévoles se fait ressentir dans votre bibliothèque !

Afin d'être en mesure d'assurer toutes les heures d'ouverture au public, nous recherchons des bénévoles pour l'accueil du public aux permanences.

Si vous avez un peu de disponibilités et si vous êtes désireux de contribuer à la vie de ces lieux, venez nous rencontrer !

Même si vous n'avez que peu de temps à consacrer, chacune sera le ou la bienvenu-e en fonction de ses disponibilités personnelles : aucun engagement, vous vous inscrivez au fur et à mesure dans le calendrier des permanences.

► Contre les discriminations

Rennes Métropole poursuit son engagement en faveur de l'égalité et lance l'Observatoire métropolitain des discriminations. Pour recueillir vos avis et témoignages et révéler la violence des discriminations et leur impact sur notre vie quotidienne, Rennes Métropole vous donne la parole.

Du 22 mars au 31 mai, répondez au questionnaire en ligne destiné à toutes et tous sur fabriquecitoyenne.fr

► Comice agricole

Thorigné-Fouillard accueille le comice agricole le 1^{er} septembre 2024, un moment convivial et festif réunissant des agriculteurs du canton de Liffré.

Au programme : marché de producteurs, concours de labour, démonstrations d'engins agricoles, jeux pour toute la famille...

Pour faire de cet événement une réussite, toute aide est la bienvenue !

Si vous êtes prêt à donner un peu de votre temps, merci de déposer ce formulaire en mairie ou par mail à : comice2024@thorignefouillard.fr

Rendez-vous le 1^{er} septembre pour le Comice Agricole au lieu-dit La Haute Réauté !

AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

- > APE : Chasse au trésor
samedi 25 mai ■ salle polyvalente
- > ASC : Tournoi de pétanque
samedi 25 mai ■ terrain de football
- > ASC : Repair Café
samedi 1^{er} juin ■ salle polyvalente
- > GUIBRA : 8^{ème} anniversaire
samedi 1^{er} juin à partir de 16h ■ centre bourg
- > ASC : Spectacle de cirque
vendredi 7 juin à 20h ■ salle polyvalente
- > Mairie : journée citoyenne
samedi 8 juin de 8h30 à 12h30 ■ centre bourg
- > ASC : Spectacle de théâtre
samedi 8 juin à 16h ■ salle polyvalente
- > Mairie : Élections européennes 2024
dimanche 9 juin à 8h à 18h ■ espace éducatif
- > APE : Fête de l'école
samedi 15 juin ■ école
- > Comité des Fêtes : Fête de la Guibra (braderie)
dimanche 16 juin ■ centre-bourg
- > Rennes Métropole : opération Tritout collecte de déchets dangereux / toxiques
samedi 22 juin de 9h à 13h ■ parking mairie
- > ASC : Fête de la musique
samedi 22 juin ■ centre bourg
- > Mairie : Réunion publique autour du projet de ZAC
mercredi 26 juin ■ salle polyvalente
- > La Fabrik : place aux mômes
samedi 29 juin ■ centre bourg
- > Mairie : spectacle musical Fille ou Garçon ?
samedi 29 juin à 20h30 ■ salle polyvalente



FACEBOOK 

Pour suivre au plus près l'actualité de la commune, rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr>

↳ SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

> École de Niki-de-Saint-Phalle :

5 route de Saint-Denis
Mme Ménager, directrice : 02 99 66 23 54

> Service Enfance-Jeunesse : garderie et cantine

Sarah : 07 77 46 20 44
service.education@saint-sulpice-la-foret.fr

> Accueil de loisirs "Les Renards de Feu" (mercredis et vacances scolaires) :

Quentin : 06 13 16 38 59
service.alsh@saint-sulpice-la-foret.fr
<https://alsh.saint-sulpice-la-foret.fr/>

↳ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE et POINT ACCUEIL EMPLOI DE BETTON

> Maison Bleue - 28 avenue d'Armorique 35830 Betton

Du lundi au vendredi 8h30-12h30
(sur rendez-vous en dehors de ces créneaux)
Fermeture les mercredis des petites vacances scolaires

Contact PAE : 02 99 55 10 10 / pae@betton.fr
Contact CCAS : 02 99 55 79 53 / ccas@betton.fr

↳ BIBLIOTHÈQUE

Centre culturel - 3 route de Saint-Denis
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 16h30 à 18h30, samedi de 10h30 à 12h15
02 99 66 27 10 - biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

↳ SANTÉ

PÔLE SANTÉ - 2 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

> Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67

Aurore Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

> Infirmière : 02 99 66 23 47

Sylvie Jouanjan-Prigent

> Orthophoniste : 02 99 31 94 90

Charlotte L'Enfant

CABINET MÉDICAL - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE

> Médecins généralistes : 09 72 61 02 10

Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

> Ostéopathes : 02 99 66 21 60

Julien Lehuger, Maude Buch, Edwige Berthelot, Malo Lecué

> Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88

Aline Saliba

> Ergothérapeute : 06 61 81 67 18

Thomas Wouters

Retrouvez la liste complète des praticiens santé et bien-être sur le site Internet municipal :
<https://saint-sulpice-la-foret.fr/sante-bien-etre/>.

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr

Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
de mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (tous les 15 jours les semaines paires)
Le maire et ses adjoint.es reçoivent sur rendez-vous.

ÉTAT-CIVIL

Décès :

- Marie Delaunay née Masson, le 30 janvier 2024
- Marcelle Descormiers née Josso, le 2 avril 2024

URBANISME

Déclarations préalables :

- Fabien Gernigon *Serre* - 5 rue Marguerite d'Angennes
- Jean-Claude et Joëlle Leroyer *Remplacement de volets* - 19 route de Saint-Denis
- Anne Henry *Pose et remplacement d'ouvertures* - 2 Launay Cartel
- Hervé Colinet *Pompe à chaleur* - 30 rés. Jardins des Ransonnières
- Marcel Stan *Portail et clôture* - 8 rue du Pertue Renaud
- Christophe Morvan *Panneaux photovoltaïques* - 2 Launay Cartel
- Cap Soleil *Panneaux photovoltaïques* - 6 rue Marguerite d'Angennes
- Maison Eco Style *Panneaux photovoltaïques* - 23 La Chesnais
- Roazhon Solar *Panneaux photovoltaïques* - 3 rue des Sablonnières
- Christophe Lechevallier *Modification accès jardin* - 2 rue Marguerite d'Angennes

↳ GESTION DES DÉCHETS

Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.
vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain.
Info déchets Rennes Métropole
- **nouveau numéro : 0 223 622 622**

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 14h à 18h

ATTENTION, la dépose des tontes de pelouse est interdite en déchetterie.



L'Écho de Saint-Sulpice-la-Forêt, N°167 mai 2024.

Directeur de la publication : Yann Huaumé - Rédaction Commission Communication
- Crédit photographique : CC-BY Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt. Tirage 800 exemplaires
- ISSN 1279-9548. Note : tous les prix sont indiqués en TTC.

saint-sulpice-la-foret.fr